



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sapeurs-pompiers professionnels

Question au Gouvernement n° 2815

Texte de la question

MORT DE DEUX SAPEURS-POMPIERS

M. le président. La parole est à M. Serge Poignant, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Serge Poignant. Monsieur le ministre de l'intérieur, de l'outre mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, dans la nuit de mercredi à jeudi de la semaine dernière, deux jeunes sapeurs-pompiers professionnels du centre de secours de Saint-Herblain en Loire-Atlantique ont trouvé la mort dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils luttaienent contre un incendie dans un garage automobile, électrocutés par une ligne à haute tension toute proche.

Le sergent Jean-Charles Sorin, vingt-cinq ans, sapeur-pompier professionnel, était parallèlement sapeur-pompier volontaire dans sa commune de résidence à Vieilleville, située sur ma circonscription.

L'adjudant Christophe Augereau, trente et un ans, était également sapeur-pompier professionnel ; lui aussi avait été sapeur-pompier volontaire dans ma circonscription, à Vallet.

Tous deux issus de l'école des jeunes sapeurs-pompiers, tous deux fils de pompier, ils étaient eux-mêmes engagés pour la formation des plus jeunes.

Permettez-moi, monsieur le ministre, d'adresser au nom de l'ensemble de la représentation nationale nos sincères condoléances à leurs familles, à leurs proches et à la grande famille des sapeurs-pompiers, très attristée par ce tragique événement.

M. Roland Muzeau. Il fallait voter les crédits !

M. Serge Poignant. Ce drame nous rappelle que les sapeurs-pompiers courent souvent de grands risques lorsqu'ils accomplissent avec courage, dévouement et efficacité leurs missions pour protéger les biens et porter assistance aux personnes.

Monsieur le ministre, samedi dernier, en présence d'un millier de sapeurs-pompiers et des élus du département, dont mes collègues Jean-Marc Ayrault et Michel Hunault ici présents, vous êtes venu rendre un hommage solennel à ces soldats du feu qui ont payé de leur vie leur engagement total dans la mission qu'ils avaient choisie avec passion. Je vous en remercie.

Pouvez-vous éclairer la représentation nationale sur les circonstances de ce drame et, au-delà de cette question, renouveler l'attachement de la nation tout entière à ses sapeurs-pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires ? (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Monsieur le député, comme vous venez de le rappeler, mercredi, deux jeunes sapeurs-pompiers professionnels ont péri dans l'exercice de leurs responsabilités.

Ils étaient arrivés vers vingt-deux heures trente pour éteindre l'incendie d'un véhicule stationné dans une concession automobile. Les conditions d'intervention, compte tenu de la nuit et de la fumée, ont rendu leur action particulièrement difficile. Leur nacelle s'est approchée de trop près d'une ligne électrique à haute tension de 225 000 volts, ce qui a provoqué un arc électrique qui, malheureusement, les a tués sur le coup.

Face à ce drame, nous devons naturellement prendre le temps du recueillement. En votre présence, ainsi qu'en la présence de Michel Hunault et du président Jean-Marc Ayrault, j'ai tenu à rendre hommage à ces pompiers et

surtout à entourer leur famille. Au-delà, j'ai voulu saluer en votre nom à tous les 250 000 sapeurs-pompiers professionnels, militaires, volontaires, qui oeuvrent au service de notre pays.

Mais, je vous le dis, monsieur le député, à la compassion doit succéder l'action.

M. Jean Glavany. Très bien !

M. Brice Hortefeux, *ministre*. Le parquet de Nanterre a ouvert hier une instruction judiciaire pour incendie volontaire. Tout sera fait pour identifier et interpeller les auteurs éventuels de ce drame. Soyez-en bien assuré, les forces de sécurité et l'autorité judiciaire sont totalement mobilisées pour faire toute la lumière sur cette tragédie, car les pompiers méritent naturellement notre reconnaissance à tous. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Serge Poignant](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2815

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 décembre 2010